

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du lundi 20 octobre 2014**

Le lundi 20 octobre 2014 à 20h30, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués en date du 15 octobre, se réunissent à la mairie de Courcôme.

Présents : MM. GEOFFROY Fabrice, COLIN Bernard, ARPAGIAN Philippe, BERTRAND Olivier, MEUNIER Jean-Michel, PANAR Michel, DIOGO Jean.

Mmes SALOMON Josiane, GIRAULT Stéphanie, QUERON Séverine.

Absent excusé : M. CAILLETON Thierry.

M. DIOGO Jean est nommé secrétaire de séance.

**DECISIONS**

Approbation du CR du dernier conseil municipal.

M. le Maire propose la modification du déroulement des questions de l'ordre du jour.

**1-Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité :**

Ok à l'unanimité : le maire est autorisé à signer la convention avec la S/Préfète et à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre du service par le SDITEC.

**2-Conventions de mise à disposition CDC Val de Charente :**

- mise à disposition d'agent : concerne Mme Pérot Dany (ancienne agent communale transférée à la CDC depuis le 01/09/2014) maintenant employée par la CDC au sein de l'école maternelle de Courcôme. Mise à disposition pour la mairie 3h par semaine pour l'entretien des locaux (mairie, agence postale, salle socio-culturelle, salle des associations...). Ok à l'unanimité, le maire est autorisé à signer la convention de mise à disposition.

- convention avec la CDC Val de Charente pour facturer la partie payée par la commune qui concerne les frais de l'école électricité/eau. Ok à l'unanimité.

**3-Renouvellement du contrat de la gérante de l'agence postale :**

Le CDD arrive bientôt à échéance (premier CDD du 01/04/09 au 31/03/12, puis du 01/04/12 au 31/03/15). Ce contrat ne pouvant être renouveler sous la même forme, il devra être transformé en CDI, ou prévoir un nouveau contrat CDD à un autre agent.

L'actuelle gérante demande au conseil sa position quant à la suite de sa carrière à l'issue du CDD. Dans l'état actuel, le conseil est favorable à la création d'un emploi CDI, néanmoins il souhaite connaître le positionnement des services de La Poste.

Congé maternité de la gérante : la question du remplacement se pose, entre la gestion par La Poste, ou le remplacement en interne. Cette 2<sup>e</sup> solution serait plus favorable afin de rester dans les mêmes conditions d'ouverture et de service qu'aujourd'hui. Une personne est déjà candidate et sera reçue par MM. Geoffroy, Arpagian et Panar.

Un appel à candidature sera aussi fait dans le « Courcôme Actus » de novembre. Rendez-vous sera pris auprès de M. Picard (responsable des agences postales à La Poste de Ruffec), afin de déterminer les critères de sélection. La formation sera assurée par l'actuelle gérante.

#### **4-Questions diverses :**

- **Honorariat M. Duchiron Michel, ancien maire** : Suite à la demande de M. le Maire, le Préfet de la Charente a nommé M. Duchiron Michel, ancien maire de la commune de Courcôme, maire honoraire, par arrêté préfectoral.

Il est également envisagé de déposer une demande de remise de la médaille vermeille pour ses 32 ans de services rendus à la commune.

- **Repas des aînés** : La date a été fixée au dimanche 16 novembre. Le budget est de 2 000,00 € (budget du CCAS). Le choix du menu a été fait sur proposition du restaurant « Le Gensac ».

Il est prévu de se retrouver le 15/11 à 16h afin de mettre en place la salle.

D'autre part les personnes âgées d'au moins 80 ans se verront remettre une boîte de chocolat au cours des fêtes de fin d'année.

- **Désignation d'un réfèrent tempête ERDF** : Philippe Arpagian.

- **Elu d'astreinte pour la fourrière** : Philippe Arpagian.

Une annonce sera passée dans le prochain « Courcôme Actus » afin de demander si des personnes ayant un local et aimant les animaux pourraient recevoir ces derniers avant la prise en charge par la fourrière.

- **Subvention aux élèves de collège et lycée pour les voyages** : Dans la continuité de ce qui était fait, ok pour cette année (25,00 €). A partir de 2015, plus d'octroi de subvention aux familles, les demandes seront à faire auprès de la CDC.

- **Cérémonie du 11 novembre** : Suite à l'arrachage du cyprès détérioré situé près de la Chapelle du cimetière, M. Guéret Joseph souhaite offrir un autre cyprès en remplacement et pour le souvenir : en effet, son grand-père, dont la tombe était endommagée par les racines, est l'un des premiers morts au combat en 1914. Accord sur ce principe, le déroulement de cérémonie sera donc le suivant : rassemblement devant la mairie, plantation de l'arbre au cimetière, retour au monument aux morts, puis le traditionnel vin d'honneur sera servi à la salle socio-culturelle. La présence d'enfants de la commune est souhaitée, il leur sera remis un « passeport pour la mémoire » (fourni par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre).

- **Voisins vigilants** : Suite à sa récente visite du Groupement de Gendarmerie à Angoulême, M. le maire propose l'adhésion au projet de participation citoyenne : « voisins vigilants ». Le réfèrent sera Michel Panar, la mise en place se fera en trois étapes : formation de l'élu réfèrent, réunion publique, puis affichage à l'entrée du village. Un rendez-vous avec la gendarmerie est prévu pour lancer ce projet.

- **Mur d'enceinte maison des associations** : Il s'agirait de fermer l'accès rue Emile Elie et de l'ouvrir rue des écoles face au parking de la salle socio-culturelle. Attention au camping sauvage, diverses solutions vont être étudiées.

- **Remplacement du photocopieur de la mairie** : Le contrat de Quali-Sav arrivant à échéance, nous avons eu différentes propositions de fournisseurs. C'est le

contrat de Rex Rotary qui est retenu aux mêmes conditions mais 1/3 moins cher : OK.

- **Tarif salle socio-culturelle pour les associations Courcômoises** : Il a été décidé que 3 gratuités seraient accordées à chaque association Courcômoise par an, puis une location de 30,00 € sera demandée. Le gaz et l'électricité restent à la charge du loueur.

- **Haie place de mare** : Différents points de vue sur le modèle de plantation sont exprimés, donc un avis sera demandé à M. Jérôme Moreau chargé de mission environnement du Pays du Ruffécois.

- **Aménagement foncier lié à la LGV** : L'enquête publique est terminée, deux jours de commission CIAF ont eu lieu à Courcôme. Différents problèmes restent en suspens et seront étudiés au niveau de la commission départementale (CDAF).

- **Lettre M. Cailler Frédéric** : Ce dernier demande au conseil municipal d'étudier la possibilité de location du terrain en continuité de l'ancien stade qui va être attribué à la commune suite à l'aménagement foncier. Les renseignements vont être pris afin de connaître les différentes possibilités qui s'offrent à la commune.

- **CDC Val de Charente** :

- La CDC voudrait regrouper les différents FDAC des communes (Fonds Départemental d'Aide aux Communes en matière de voirie). Nous allons étudier les avantages et inconvénients avant de répondre.

- Eoliennes : des négociations entre M. le maire et la CDC sont à l'étude, s'agissant d'un éventuel reversement des revenus des éoliennes des Martres à la commune.

- Groupe Valerian : les bureaux du Groupe Valerian pourraient être rachetés par la CDC, qui pourrait payer un loyer à la commune pour la location du terrain. Rien n'est encore signé, mais cela a déjà été annoncé en conseil communautaire, attendons la validation de ce projet.

- **Point sur le matériel des agents communaux** : Le tracteur ISEKI est au garage, les travaux devraient être en phase avec le devis. Le souffleur et l'aspirateur ont été achetés. Les travaux électriques à la salle socio-culturelle avancent.

- « **Stage fleurs** » : suivi par Séverine Queron et René Bouteloup. Ce stage intéressant donne les tendances, les différentes réalisations possibles et les critères de sélection en vue du concours Villes et Villages Fleuris.

- **Etat de lieu de la voirie avant le départ du Groupe Valerian** : Bernard Colin et Jean Michel Meunier ont fait le tour des chemins avec des représentants du Groupe Valerian et COSEA. La réfection des chemins endommagés par le passage des camions sera à l'étude par la suite.

- **M. Olivier Bertrand** demande un complément d'informations à M. le maire au sujet des ruines à côté de l'église qui pourraient nous être cédées.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23h30.